



**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN
À LA SALLE ERNEST-RICHARD DE L'HÔTEL DE VILLE**

DATE : Le 6 octobre 2025

HEURE : 19 h

PRÉSENTS: Kassim Doumbia (maire), Armand Caron (conseiller et maire suppléant), Nathalie Robichaud (conseillère), Laurent Robichaud (conseiller), Amélie Ferron-Roussel (conseillère), Marie-Lou Noël (conseillère), Elise Roussel (directrice générale et greffière) et Marilène David (greffière adjointe).

ABSENTE : Eda Roussel (conseillère)

PUBLIC : 10 personnes, dont 2 membres des médias (Acadie nouvelle et Radio-Canada).

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19 h.

2. Divulcation de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est mentionné.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Marie-Lou Noël que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption des procès-verbaux:

4.1 Réunion ordinaire du 2 septembre 2025

Il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Nathalie Robichaud que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 2 septembre 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Réunion extraordinaire du 22 septembre 2025

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22 septembre 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

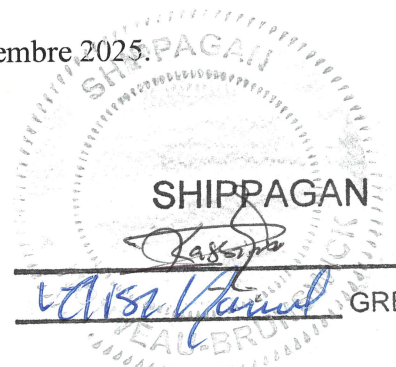
5. Suivi du procès-verbal

La greffière mentionne que tous les suivis ont été effectués.

6. Correspondance

6.1. Rapports des permis par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne – septembre 2025

La greffière fait état des permis émis pour le mois de septembre 2025.


Kassim Doumbia MAIRE
Elise Roussel GREFFIÈRE

6.2. Autre

Le conseil municipal a reçu une lettre de remerciement de la Fondation communautaire de la Péninsule acadienne soulignant la contribution de la municipalité au Tournoi golf prestige 2025, tenu le vendredi 4 juillet au Club de golf Pokemouche. L'événement a permis d'amasser un montant de 133 680 \$ qui a été remis à des organismes de notre région.

M. le Maire a reçu une correspondance d'Énergie NB informant qu'elle a soumis à la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (CESP) une nouvelle demande générale de tarifs pour l'exercice 2026-2027, dans laquelle elle propose une augmentation tarifaire de 4,75 %.

Le conseil municipal a reçu une correspondance de David Mac Donald, directeur général de la Direction des collectivités résilientes et innovatrices, Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, afin de nous informer que notre projet NIF 405-Recharge de sable et Végétation des dunes de la plage de Le Goulet n'a pas été retenu pour un financement dans le cadre de ce programme. Si de nouvelles possibilités de financement se présentent, Logement, Infrastructures et Collectivités Canada communiquera avec nous pour nous fournir plus de détails afin de soumettre une nouvelle demande.

7. Parole aux élus

Les élus prennent la parole pour parler de leurs dossiers respectifs.

8. Affaires nouvelles

8.1. Acceptation de l'offre de service de Roy Consultants – Services d'évaluation du Sentier Rivage

La municipalité a reçu une offre de service de la firme d'ingénierie de Roy Consultants pour des services d'évaluation du Sentier Rivage d'un montant de 12 500 \$ taxe en sus. Il est proposé par le conseiller Laurent Robichaud appuyé du conseiller Armand Caron d'accepter l'offre de service tel que soumise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2. Demande de financement – Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

Il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que la greffière, le trésorier ou le maire soit autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Shippagan d'un montant de **483 000 \$** selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est proposé que la municipalité de Shippagan convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3. Demande d'appui financier – Gran Fondo de la Péninsule acadienne

La municipalité a reçu une demande d'appui financier de la part du Gran Fondo de la Péninsule acadienne afin de les aider à défrayer les coûts pour leur sommet qui a eu lieu au Centre des Congrès de la Péninsule acadienne le 22 et 23 août dernier. Il est proposé par la conseillère Marie-Lou appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud d'octroyer un don de 680 \$ dans le cadre de cette demande.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
SHIPPAGAN**

8.4. Demande des Corsaires de la Péninsule acadienne

La municipalité a reçu une demande des Corsaires de la Péninsule acadienne afin d'effacer leur facture non payée en lien avec la location de glace du Centre Rhéal-Cormier pendant la saison 2024-2025. Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel que la municipalité absorbe les frais de location d'un montant de 3 760 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5. Proclamation du mois de l'ergothérapie

ATTENDU QU'octobre est reconnu partout au Canada comme le mois de l'ergothérapie, une occasion de célébrer le rôle essentiel des ergothérapeutes dans le soutien à la santé, à l'autonomie et au bien-être ; et

ATTENDU QUE les ergothérapeutes aident les personnes de tout âge à participer aux activités qui comptent le plus pour elles, qu'il s'agisse de se rétablir d'une maladie ou d'une blessure, de supporter le quotidien des enfants à l'école, de permettre aux personnes âgées de vieillir en toute sécurité à domicile ou d'adresser les problèmes de santé mentale et les maladies chroniques; et

ATTENDU QUE leur travail renforce nos collectivités en favorisant une vie plus saine, plus inclusive et plus résiliente pour tous ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel appuyé de la conseillère Nathalie Robichaud que le conseil municipal proclame par la présente le mois d'octobre comme le mois de l'ergothérapie à Shippagan. Reconnaissons et remercions les ergothérapeutes pour l'impact significatif qu'ils ont chaque jour dans notre communauté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.6. Modification de l'arrêté adoptant le plan municipal de Shippagan – développement Haché

Sujet : Modification au plan municipal – (développement Haché)

Proposé par le conseiller Laurent Robichaud

Appuyé par la conseillère Marie-Lou Noël

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a l'intention de modifier l'arrêté adoptant le plan municipal à la suite d'une demande présentée par la municipalité de Shippagan pour permettre un immeuble en rangée de huit (8) unités à un étage ainsi que la création d'une nouvelle rue.

IL EST RÉSOLU QUE soit rédigé en conséquence un arrêté modifiant le plan municipal tel que recommandé par le Comité de révision de la planification.

IL EST RÉSOLU QU'un arrêté soit rédigé à cet effet et, ladite modification soit présentée au public le 3 novembre 2025 en la salle Ernest-Richard à Shippagan, N.-B. à 19 h ; que la greffière municipale se charge, au nom et pour le compte du Conseil de donner l'avis public prescrit à l'article 25(1) de la *Loi sur l'urbanisme*, indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions au plan proposé pourront être présentées au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau de la greffière municipale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
SHIPPAGAN**

MAIRE

GREFFIÈRE

8.7. Approbation de nom rue - lotissement Shippagan et Club de l'âge d'or de Shippagan Inc.

Le 2 septembre dernier, le conseil municipal a approuvé le nouveau lotissement de Shippagan et du Club de l'âge d'or de Shippagan Inc. Toutefois, un nom de rue est requis afin de compléter l'enregistrement. Il est proposé par le conseiller Laurent Robichaud appuyé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel que la rue soit désignée sous le nom de 6^e Rue, puisqu'elle fait face à celle-ci et en constitue la continuité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Mot du maire

Le maire fait la lecture de son rapport.

10. Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 20h12.

11. Parole au public

Le maire donne la parole au public.

La séance se termine à 20h26.